



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé  
et de la Sécurité sociale

Dossier suivi par : Service relations  
institutionnelles

Tél. (+352) 247-86352

Madame la Ministre déléguée auprès du Premier  
ministre, chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 13 décembre 2023

**Référence :** 846x7dfbd

**Objet :** Question parlementaire n° 89 du 7 décembre 2023 de Monsieur le Député Marc Goergen  
concernant « Recouvrement des dettes fiscales par les offices sociaux ».

Madame la Ministre,

En date du 7 décembre 2023, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour  
compétence conjointe du Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, du  
Ministre des Affaires intérieures, de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale et du Ministre des  
Finances.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale

(s.) Martine DEPREZ

\*09012FF583B37